



Municipalité
de
Saint-Jacques

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **lundi 12 juin 2017** à **19 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Sophie Racette, conseillère
Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absence : Madame Josyane Forest, conseillère

Madame Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil le 7^e jour de juin 2017.

Résolution n° 305-2017

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION

Résolution n° 306-2017

Rejet des soumissions reçues pour les services professionnels pour le recensement des chiens et le respect de la réglementation sur la circulation des chiens sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE

le 10 avril 2017, la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation pour des services professionnels pour le recensement des chiens et le respect de la réglementation sur la circulation des chiens sur son territoire ;

ATTENDU QUE

la Municipalité de Saint-Jacques désire rejeter les soumissions reçues afin de reprendre le processus de demande de prix sur invitation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de rejeter les soumissions reçues le 25 mai 2017 et de reprendre le processus de demande de prix sur invitation.

QUE les demandes de prix sur invitation soient envoyées par courrier recommandé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

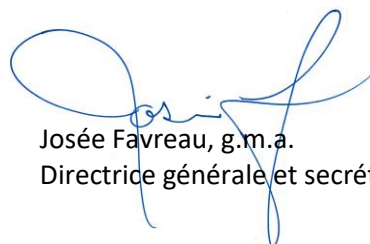
Aucun contribuable n'était présent à la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 307-2017

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 05.


Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière


Pierre La Salle
Maire